



COMMUNE DE LA BOUILLE

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

APPROBATION

4 PLAN DE ZONAGE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil
métropolitain du 12 Mars 2018 approuvant le
projet de Plan Local d'Urbanisme

Le Président,

Plan - Echelle 1/2 500°



Etudes et conseils en urbanisme
11 rue Pasteur - B.P. 4
76340 Blangy sur Bresle
Tél : 02 32 97 11 91
Email : courriel@espacurba.fr



- Zonage**
- Ua: Coeur historique du bourg
 - UAa: Secteur du coeur historique
 - Ub: Zone urbaine résidentielle
 - Uc: Zone urbaine de densité faible
 - Up: Zone urbaine à vocation patrimoniale
 - N: Zone naturelle
 - NJ: Parc urbain à créer
 - Ns: Présence de la zone de transit du grand port maritime de Rouen
- Prescriptions réglementaires**
- Servitude de Gel
 - Emplacements réservés:
 - ER1: parking
 - ER2 et ER3: Parking (Bénéficiaire: Métropole Rouen Normandie)
 - Protections des éléments du paysage au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Protection du bâti remarquable au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme
 - Protection des mares au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Création d'alignements d'arbres au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme
 - Changement de destination des commerces interdit

